

# **Commission locale d'Information de Dampierre-en-Burly**

**Séance du 26 mai 2015**

Orléans

Territoire d'innovation  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)



# Ordre du jour

<ul style="list-style-type: none"><li>• État de la sûreté nucléaire et de la radio protection en 2014 en France et à Dampierre</li></ul>	ASN
<ul style="list-style-type: none"><li>• Point d'actualité du CNPE</li></ul>	CNPE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Information sur l'OSART - inspection internationale menée par l'AIEA en septembre</li></ul>	CNPE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Création de deux ronds points sur la route desservant les accès au CNPE</li></ul>	CNPE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan d'activité 2014 de la CLI</li></ul>	CLI
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avis de la CLI au CODERST sur la demande d'autorisation de forage</li></ul>	CLI
<ul style="list-style-type: none"><li>• Questions diverses</li></ul>	

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Historique

- Examen en réunion de bureau du 18 décembre 2014 sur la base du dossier de demande de l'exploitant,
- Pré-avis de la CLI en séance du 6 février 2015,
- Réponses de l'exploitant lors de cette même réunion à certaines questions soulevées par la CLI.

### Saisine officielle

La CLI a été saisie le **3 avril 2015** d'une demande d'avis sur le projet de décision de l'ASN fixant temporairement des modalités particulières de prélèvement d'eau et de rejets de la centrale de Dampierre-en-Burly.

Elle a 3 mois pour émettre un avis.

Toutefois, le CODERST se réunissant le 30 avril 2015, un avis a été envoyé, sur la base des examens antérieurs, pour qu'il puisse être pris en compte. Il est proposé de valider définitivement cet avis.

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

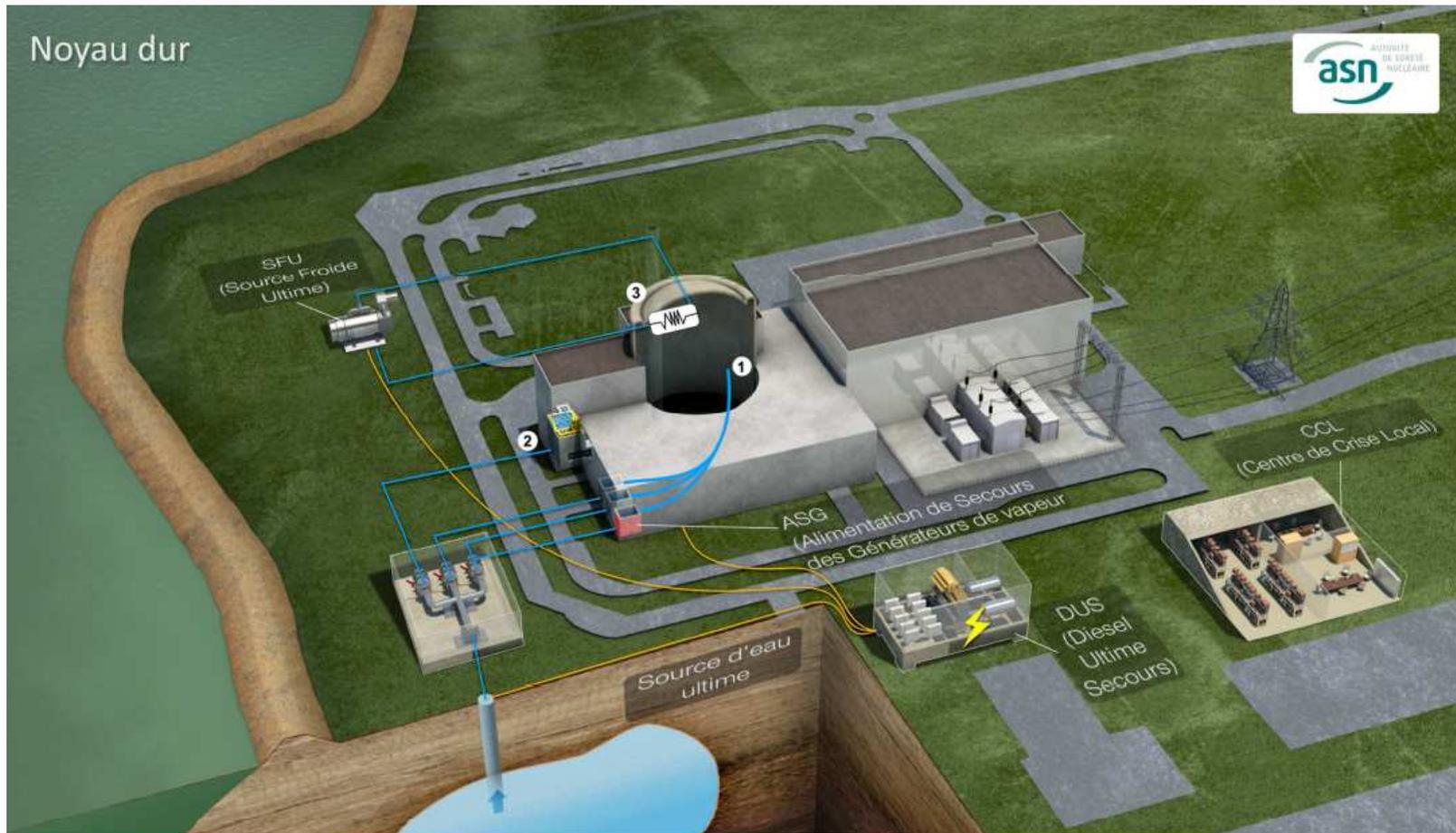


1 : refroidissement du réacteur  
2 : refroidissement de la piscine

Janvier 2014

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI



- 1 : refroidissement du réacteur
- 2 : refroidissement de la piscine
- 3 : refroidissement du bâtiment réacteur

Janvier 2014

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Contexte étude

La CLI déplore

- ne pas avoir été destinataire des **éléments de réponse d'EDF aux prescriptions spécifiques à la source froide**, qui lui auraient permis de mieux appréhender le dossier ;
- qu'elle ne peut dès lors n'avoir qu'une vision tronquée du dossier soumis à instruction, qui ne peut pas être analysé déconnecté de l'environnement dans lequel il intervient.

### Essais de pompage

Dans le cadre de la pré-étude la CLI avait préconisé de faire ces essais dans les conditions les plus pénalisantes. Dans le projet de décision final, l'ASN juge qu'il appartient à l'exploitant de démontrer, en s'appuyant sur des corrélations, que les conclusions tirées des essais effectués pour un état de la nappe donné sont bien encore valables dans la situation la plus pénalisante. La CLI prend acte de cette position.

Ainsi le contenu de l'étude d'impact proprement dite est très détaillé et **les mesures proposées semblent adaptées.**

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Exploitation pérenne

La Commission constate que l'avis qui lui est demandé porte sur la décision fixant temporairement des modalités particulières de prélèvement d'eau et de rejets de la centrale

Or en phase pérenne 8 puits seraient exploités et 90 000 m<sup>3</sup> maxi prélevés annuellement.

La Commission estime :

insuffisants les développements qui conduisent à dire, dans l'addendum, que l'exploitation en phase pérenne n'a pas d'incidence sur la ressource en eau. que dès cette première demande d'autorisation, ce sont les volumes en phase pérenne qui auraient dû être pris en compte pour élaborer l'étude d'impact.

En conséquence de quoi **une nouvelle étude d'impact sera nécessaire pour aborder les modalités d'exploitation des forages en phase pérenne.**

D'autres questions avaient été posées par la CLI (suffisance du débit de 75 m<sup>3</sup>/h, éventuelle fragilité du dispositif vis-à-vis des effluents radioactifs qui seront rejetés par la centrale et devenir des eaux d'appoint en situation accidentelle, suffisance du volume disponible dans la nappe alluviale en cas d'accident en situation de sécheresse, construction de 2 puits de pompage dans la nappe de craie en plus des puits prévus dans la nappe alluviale).

Compte tenu des réponses apportées, la CLI ne réitère pas ces questions.

# Rapport d'activité 2014 de la CLI

## 3 Assemblées générales

<b>27 janvier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bilan d'activité du CNPE 2013 et points d'actualité</li><li>▪ Rapport d'activité 2013 de l'ASN concernant le CNPE de Dampierre</li><li>▪ Etat d'avancement de la révision du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de Dampierre.</li><li>▪ Rapport d'activité 2013 de la CLI</li><li>▪ Points divers</li></ul>
<b>16 juin</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Présentation de la CLI aux nouveaux membres</li><li>▪ Thème : Le CNPE de Dampierre et l'emploi (perspective Grand carénage)</li><li>▪ Présentation de l'activité de la société CEDOS basée à Sully-sur-Loire</li><li>▪ Vie de la centrale (Campagne 2014 de traitement biocide des amibes, Visite VD3 de la tranche 4 – Incidents)</li></ul>
<b>16 octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Étude du coût d'un accident nucléaire</li><li>▪ Évènement significatif de sûreté (ESS) de niveau 1</li><li>▪ Actualité industrielle du CNPE</li><li>▪ Poursuite du fonctionnement du réacteur 1 après le réexamen de sûreté des 30 ans</li><li>▪ Instruction de la demande de forage complémentaire</li><li>▪ Vie de la CLI</li></ul>

## 4 réunions de bureau

### Participation à des réunions nationales :

Assemblée générale de l'ANCCLI, 26e Conférence des CLI,  
Groupe Permanent « Matières et Déchets Radioactifs »

## Site Internet de la CLI